

Délibération DM n°2 2022 - Annexe 1

BUDGET PRINCIPAL

Sens	Section	Groupe Réel Chapitre avec lib	BP 2022	RAR	BS 2022	Budget après BS	DM n°1 2022	DM n°2 2022	Budget après DM n°2 2022
Dépense	Fonctionnement	Ordre 023 - Virement à la section d'investissement	7 796 665	-	-	7 796 665	- 3 251 300	2 937 951	7 483 316
		042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 681 180	-	-	13 681 180			13 681 180
		Total Ordre	21 477 845	-	-	21 477 845	- 3 251 300	2 937 951	21 164 496
		Réel 011 - Charges à caractère général	24 842 295	-	3 344 545	28 186 840	1 612 400		29 799 240
		012 - Charges de personnel et frais assimilés	83 048 715	-	728 808	83 777 523	2 200 000	900 000	86 877 523
		014 - Atténuations de produits	450 000	-	100 000	550 000			550 000
		65 - Autres charges de gestion courante	30 254 625	-	891 382	31 146 007	1 446 600	150 000	32 742 607
		66 - Charges financières	3 600 000	-	1 200 000	4 800 000	200 000	216 000	5 216 000
		67 - Charges exceptionnelles	2 270 508	-	1 797 709	472 799	394 900		867 699
		Total Réel	144 466 143	-	4 467 026	148 933 169	5 853 900	1 266 000	156 053 069
	Total Fonctionnement		165 943 988	-	4 467 026	170 411 014	2 602 600	4 203 951	177 217 565
Investissement	Fonctionnement	Ordre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	-	-		2 937 951	2 937 951
		041 - Opérations patrimoniales	1 000 000	-	-	1 000 000			1 000 000
		Total Ordre	1 000 000	-	-	1 000 000		2 937 951	3 937 951
		Réel 10 - Dotations, fonds divers et réserves	10 000	-	-	10 000	162 000	10 000	182 000
		16 - Emprunts et dettes assimilées	21 065 400	1 751 407	42 863	22 773 944	43 000		22 816 944
		20 - Immobilisations incorporelles	2 596 897	567 467	469 915	2 694 449	- 424 177		2 270 272
		204 - Subventions d'équipement versées	5 139 681	707 195	1 828 399	4 018 477	- 460 894		3 557 583
		21 - Immobilisations corporelles	19 575 440	3 829 246	6 473 796	16 930 890	- 75 780		16 855 110
		23 - Immobilisations en cours	17 792 700	3 591 033	6 962 902	28 346 635	- 873 031		27 473 604
		26 - Participations et créances rattachées à des participations	-	25 748	120 000	145 748	387 000		532 748
		27 - Autres immobilisations financières	45 750	-	-	45 750			45 750
		4581 - Opérations sous mandat	377 637	11 520	553 981	943 138	50 000		993 138
		001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-	4 871 396	4 871 396			4 871 396
	Total Réel		66 603 505	10 483 616	3 693 306	80 780 427	- 1 191 882	10 000	79 598 545
	Total Investissement		67 603 505	10 483 616	3 693 306	81 780 427	- 1 191 882	2 947 951	83 536 496
Total Dépense			233 547 493	10 483 616	8 160 331	252 191 441	1 410 718	7 151 902	260 754 061
Recette	Fonctionnement	Ordre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	-	-		2 937 951	2 937 951
		Total Ordre						2 937 951	2 937 951
		Réel 013 - Atténuations de charges	981 796	-	198 151	1 179 947			1 179 947
		70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 172 905	-	21 590	4 194 495	302 600	800 000	5 297 095
		73 - Impôts et taxes	118 727 534	-	2 204 000	120 931 534	750 000	466 000	122 147 534
		74 - Dotations et participations	35 989 347	-	985 500	36 974 847			36 974 847
		75 - Autres produits de gestion courante	3 181 406	-	-	3 181 406	350 000		3 531 406
		76 - Produits financiers	-	-	-	-			-
		77 - Produits exceptionnels	2 891 000	-	2 700 000	191 000	1 200 000		1 391 000
		002 - Résultat de fonctionnement reporté	-	-	3 757 785	3 757 785			3 757 785
	Total Réel		165 943 988	-	4 467 026	170 411 014	2 602 600	1 266 000	174 279 614
	Total Fonctionnement		165 943 988	-	4 467 026	170 411 014	2 602 600	4 203 951	177 217 565
Investissement	Fonctionnement	Ordre 021 - Virement de la section de fonctionnement	7 796 665	-	-	7 796 665	- 3 251 300	2 937 951	7 483 316
		040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 681 180	-	-	13 681 180			13 681 180
		041 - Opérations patrimoniales	1 000 000	-	-	1 000 000			1 000 000
		Total Ordre	22 477 845	-	-	22 477 845	- 3 251 300	2 937 951	22 164 496
		Réel 10 - Dotations, fonds divers et réserves	4 700 000	-	9 539 704	14 239 704			14 239 704
		13 - Subventions d'investissement	9 897 357	-	98 500	9 995 857	26 000	10 000	10 031 857
		16 - Emprunts et dettes assimilées	28 646 066	4 222 400	- 8 241 075	24 627 391	500 000		25 127 391
		204 - Subventions d'équipement versées	-	-	1 200 000	1 200 000			1 200 000
		21 - Immobilisations corporelles	1 504 600	1 504 600	-	3 009 200			3 009 200
		23 - Immobilisations en cours	-	88 308	2 128 592	2 216 900			2 216 900
		4582 - Opérations sous mandat	377 637	-	862 892	1 240 529	50 000		1 290 529
		024 - Produits des cessions d'immobilisations	-	-	2 773 000	2 773 000	1 483 418		4 256 418
	Total Réel		45 125 660	5 815 308	8 361 614	59 302 582	2 059 418	10 000	61 372 000
	Total Investissement		67 603 505	5 815 308	8 361 614	81 780 427	- 1 191 882	2 947 951	83 536 496
Total Recette			233 547 493	5 815 308	12 828 639	252 191 441	1 410 718	7 151 902	260 754 061

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - VILLE D'AVIGNON (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21840007500014

POSTE COMPTABLE : tresorier municipal

M. 14

Décision modificative 2 (3)

Voté par nature

BUDGET : Budget principal (4)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	32
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	33

Accusé de réception en préfecture
084-E16400075-20221126-mPm
Date de télétransmission : 01/12/2022
Date de réception préfecture : 01/12/2022

VILLE D'AVIGNON - Budget principal - DM - 2022

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TÉOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	VILLE D'AVIGNON Budget principal	DM 2022
-------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	I
--	----------

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	91729
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	1723
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
114 086 817	127 790 191	1 197,92	1 479,14

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1687	1319
2	Produit des impositions directes/population	787	708
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1886	1526
4	Dépenses d'équipement brut/population	547	321
5	Encours de dette/population	2076	1367
6	DGF/population	306	206
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	55,55 %	61,70 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	102,64 %	95,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	41,74 %	21,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	110,08 %	21,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires Délibération n° 5 du 27/02/2006.

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

II

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 203 951,00	4 203 951,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	4 203 951,00	4 203 951,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 947 951,00	2 947 951,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 947 951,00	2 947 951,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	7 151 902,00	7 151 902,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

II
A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	29 799 240,00	0,00	0,00	0,00	29 799 240,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	85 977 523,00	0,00	900 000,00	900 000,00	86 877 523,00
014	Atténuations de produits	550 000,00	0,00	0,00	0,00	550 000,00
65	Autres charges de gestion courante	32 592 606,63	0,00	150 000,00	150 000,00	32 742 606,63
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		148 919 369,63	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00	149 969 369,63
66	Charges financières	5 000 000,00	0,00	216 000,00	216 000,00	5 216 000,00
67	Charges exceptionnelles	867 699,00	0,00	0,00	0,00	867 699,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		154 787 068,63	0,00	1 266 000,00	1 266 000,00	156 053 068,63
023	Virement à la section d'investissement (5)	4 545 365,00		2 937 951,00	2 937 951,00	7 483 316,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	13 681 180,00		0,00	0,00	13 681 180,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		18 226 545,00		2 937 951,00	2 937 951,00	21 164 496,00
TOTAL		173 013 613,63	0,00	4 203 951,00	4 203 951,00	177 217 564,63

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	177 217 564,63

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	1 179 947,00	0,00	0,00	0,00	1 179 947,00
70	Produits services, domaine et ventes div	4 497 095,00	0,00	800 000,00	800 000,00	5 297 095,00
73	Impôts et taxes	121 681 534,00	0,00	466 000,00	466 000,00	122 147 534,00
74	Dotations et participations	36 974 846,95	0,00	0,00	0,00	36 974 846,95
75	Autres produits de gestion courante	3 531 406,00	0,00	0,00	0,00	3 531 406,00
Total des recettes de gestion courante		167 864 828,95	0,00	1 266 000,00	1 266 000,00	169 130 828,95
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 391 000,00	0,00	0,00	0,00	1 391 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		169 255 828,95	0,00	1 266 000,00	1 266 000,00	170 521 828,95
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		2 937 951,00	2 937 951,00	2 937 951,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		2 937 951,00	2 937 951,00	2 937 951,00
TOTAL		169 255 828,95	0,00	4 203 951,00	4 203 951,00	173 459 779,95

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	3 757 784,68
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	177 217 564,63

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	18 226 545,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Accusé de réception en préfecture
084-218400073-20221126-MC178
Date de télétransmission : 01/12/2022

Avis de dépôt d'un budget principal - DM - 2022
084-2180-0073-2022-126-Nov-1993-StatMDE
Date de télétransmission : 01/12/2022

Date de télétransmission : 01/12/2022
Date de réception préfecture : 01/12/2022

(4) Si la commune ou l'établissement

(6) Solde de l'opération $DE 023 + DE 024$

(6) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040*

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 270 271,92	0,00	0,00	0,00	2 270 271,92
204	Subventions d'équipement versées	3 557 582,53	0,00	0,00	0,00	3 557 582,53
21	Immobilisations corporelles	16 855 110,41	0,00	0,00	0,00	16 855 110,41
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	27 473 603,80	0,00	0,00	0,00	27 473 603,80
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	50 156 568,66	0,00	0,00	0,00	50 156 568,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	172 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	182 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	22 816 944,00	0,00	0,00	0,00	22 816 944,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	532 748,00	0,00	0,00	0,00	532 748,00
27	Autres immobilisations financières	45 750,00	0,00	0,00	0,00	45 750,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	23 567 442,00	0,00	10 000,00	10 000,00	23 577 442,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	993 138,00	0,00	0,00	0,00	993 138,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	74 717 148,66	0,00	10 000,00	10 000,00	74 727 148,66
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		2 937 951,00	2 937 951,00	2 937 951,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 000 000,00		0,00	0,00	1 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 000 000,00		2 937 951,00	2 937 951,00	3 937 951,00
	TOTAL	75 717 148,66	0,00	2 947 951,00	2 947 951,00	78 665 099,66

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	4 871 396,34
---	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	83 536 496,00
--	---------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	9 995 857,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 005 857,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	25 127 391,47	0,00	0,00	0,00	25 127 391,47
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00
21	Immobilisations corporelles	3 009 200,00	0,00	0,00	0,00	3 009 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 216 900,24	0,00	0,00	0,00	2 216 900,24
	Total des recettes d'équipement	41 549 348,71	0,00	10 000,00	10 000,00	41 559 348,71
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	4 700 000,00	0,00	0,00	0,00	4 700 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	9 539 704,29	0,00	0,00	0,00	9 539 704,29
138	Autres subvent° invest. non transf.	26 000,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 256 418,00	0,00	0,00	0,00	4 256 418,00
	Total des recettes financières	18 522 122,29	0,00	0,00	0,00	18 522 122,29
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	1 290 529,00	0,00	0,00	0,00	1 290 529,00
	Total des recettes réelles d'investissement	61 362 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	61 372 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	4 545 365,00		2 937 951,00	2 937 951,00	7 483 316,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	13 681 180,00		0,00	0,00	13 681 180,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	1 000 000,00		0,00	0,00	1 000 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	19 226 545,00		2 937 951,00	2 937 951,00	22 164 496,00
	TOTAL	80 588 545,00	0,00	2 947 951,00	2 947 951,00	83 536 496,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	83 536 496,00
--	---------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	18 226 545,00
--	---------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043$.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération $DF 023 + DF 042 - RF 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II

B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	900 000,00		900 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	150 000,00		150 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	216 000,00	0,00	216 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 937 951,00	2 937 951,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 266 000,00	2 937 951,00	4 203 951,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 203 951,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		2 907 951,00	2 907 951,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		30 000,00	30 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		10 000,00	2 937 951,00	2 947 951,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 947 951,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II

B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	800 000,00		800 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	466 000,00		466 000,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	2 937 951,00	2 937 951,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 266 000,00	2 937 951,00	4 203 951,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 203 951,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	10 000,00	0,00	10 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		2 937 951,00	2 937 951,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		10 000,00	2 937 951,00	2 947 951,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 947 951,00
---	---------------------

Accusé de réception en préfecture
084-E164000-5-20221126104749
Date de télétransmission : 01/12/2022
Date de réception préfecture : 01/12/2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.